(1)	BILAN - ACTIF

Dé	sig	nation de l'entreprise : CIIB				D	urée	de l'exercice exprimée en ne	ombre de mois * [1 12]
Ad	lres	se de l'entreprise 10, RUE MONTYON 75009	PARIS					Durée de l'exer	rcice précédent * $\begin{bmatrix} 1 & 1^2 \end{bmatrix}$
Nu	mér	o SIRET* 3 3 8 6 8 9 2 2 7	0 0	0 1	9				Néant
Г									Exercice N clos le, 3 1 1 2 2 0 1 9
]	Brut 1	1	Amortissements, provisions	Net 3
		Capital souscrit non appelé	(I)	AA					
	TES	Frais d'établissement *		ΑB			AC		
	POREI	Frais de développement *		СХ			CQ		
	INCO	Concessions, brevets et droits similaires		AF			AG		
	ATIONS	Fonds commercial (1)		АН			AI		
	IMMOBIL ISATIONS INCORPORELLES	Autres immobilisations incorporelles		AJ			AK		
	IMMC	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelle	es	AL			AM		
	CES	Terrains		AN			AO		
SÉ*	POREL	Constructions		AP			AQ		
OBIL	IS COR	Installations techniques, matériel et outillage industrie	ls	AR			AS		
IMM	SATION	Autres immobilisations corporelles		ΑT			AU		
ACTIF IMMOBILISÉ∗	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Immobilisations en cours		ΑV			AW		
Ĭ	IMI	Avances et acomptes		ΑX			AY		
	S (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en é	quivalence	CS			CT		
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Autres participations		CU		180 836	CV	162 483	18 35
	S FINA	Créances rattachées à des participations		ВВ		21 352	ВС	14 502	6 85
	ATION	Autres titres immobilisés		BD			BE		
	SITIBC	Prêts		BF			BG		
	IMM	Autres immobilisations financières *		ВН			BI		
		Т	OTAL (II)	ВЈ		202 188	BK	176 984	25 20
		Matières premières, approvisionnements		BL			ВМ		
	*	En cours de production de biens		BN			ВО		
	STOCKS*	En cours de production de services		BP			BQ		
	STO	Produits intermédiaires et finis		BR			BS		
ANT		Marchandises		ВТ			BU		
SCUL		Avances et acomptes versés sur commandes		BV			BW		
ACTIF CIRCULANT	ES	Clients et comptes rattachés (3)*		вх		61 215	BY	8 155	53 06
ACT	CRÉANCES	Autres créances (3)		ΒZ		21 492	CA		21 49
	CR	Capital souscrit et appelé, non versé		СВ			CC		
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres:		ÇD.			CE		
	DIV	Disponibilités		CF		405	CG		40
		Charges constatées d'avance (3) *		СН		403	CI		40
	ion	то	TAL (III)	CJ		83 515	CK	8 155	75 36
Comptes	régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler	(IV)	CW					
Con	régul	Primes de remboursement des obligations	(V)	СМ					1
	de	Écarts de conversion actif *	(VI)	CN					
L		TOTAL GÉNÉRA	AL (I à VI)	СО		285 703	1A	185 139	100 56
Re	nvo	is : (1) Dont droit au bail :	(2) Part à moins nmobilisations fina					(3) Part à plus d'un an : CF	13 35
Cla de		le réserve ciété : * Immobilisations :			Stocks:			Créances	:

^{*} Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

		D	ésignation de l'entreprise CIIB				Néant *
					Exerc	ice N	
		Capital social or	1 individuel (1)* (Dont versé :		DA		267 246
			n, de fusion, d'apport,		DB		4 146
		Ecarts de rééval	uation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	S	Réserve légale (3)		DD		61
	PRF	Réserves statuta	ires ou contractuelles		DE		
	PRC	Réserves réglem	nentées (3) * Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		674
	AUX	Autres réserves	Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants*)	DG		
	CAPITAUX PROPRES	Report à nouvea	u	17	DH		(239 078)
	CA	RÉSULTAT	DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI		(27 645)
		Subventions d'in	vestissement		DJ		
		Provisions régler	mentées *		DK		
				TOTAL (I)	DL		5 404
spu	- 4	Produit des émis	sions de titres participatifs		DM		
Autres fonds	propres	Avances condition	onnées		DN		
A utro	pro			TOTAL (II)	DO		
		Provisions pour	risques		DP		
ovisio.	pour risques et charges	Provisions pour	charges		DQ		
Pr	bour et (TOTAL (III)	DR		
		Emprunts obliga	taires convertibles		DS		
		Autres emprunts	obligataires		DT		
		Emprunts et dett	es auprès des établissements de crédit (5)		DU		
	DETTES (4)	Emprunts et dett	es financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV		25 972
	TTE	Avances et acon	nptes reçus sur commandes en cours	<u>'</u>	DW		
	DE	Dettes fournisse	urs et comptes rattachés		DX		30 171
		Dettes fiscales e	t sociales		DY		34 451
		Dettes sur immo	bilisations et comptes rattachés		DZ		
		Autres dettes			EA		4 566
Cor rég	npte gul.	Produits constate	és d'avance (4)		EB		
				TOTAL (IV)	EC		95 159
		Ecarts de conve	rsion passif *	(V)	ED		
			TOTAL G	GÉNÉRAL (I à V)	EE		100 563
	(1)	Écart de réévalu	ation incorporé au capital		1B		
		1	Réserve spéciale de réévaluation (1959)		1C		
\mathbf{s}	(2)	Dont	Écart de réévaluation libre		1D		
RENVOIS		1	Réserve de réévaluation (1976)		1E		
RE	(3)	Dont réserve spé	éciale des plus-values à long terme *		EF		
	(4)	Dettes et produit	s constatés d'avance à moins d'un an		EG		95 159
	(5)	Dont concours b	ancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH		

(3)

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

						Exercice N			•	
				France	16.	Exportations et	-4-i		Total	
	Ventes de marchandises	*	FA		FB	raisons intracommuna	itaires	FC		
		biens *	FD		FE FE			FF —		
-	Production vendue	services*	FG	53 492	-1			FI —		53 49
PRODUITS D' EXPLOITATION	Chiffres d'affaires nets		FJ FJ	53 492	-			FL —		53 49:
LOIL	Production stockée*							FM		
D' EXI	Production immobilisée*	•						FN		
UITS	Subventions d'exploitation							FO		
PROD	Reprises sur amortisseme		transferts de	charges* (9)				FP —		
	Autres produits (1) (11)	ents et provisions	, transferts de	charges (7)				FQ		17
	Autres produits (1) (11)			Total des	nrod	uits d'exploitation	(2) (I)	FR		53 66
	A 1 4 1 1 1	. 1 .	1 1) \\	1 otal ucs	prou	urts a exploitation	(2) (1)	FS -		
	Achats de marchandises		de douane)*					FT FT		
	Variation de stock (marc							FU FU		
	Achats de matières prem				ae ac	ouane)*		FV FV		
	Variation de stock (matie			ments)*				FW FW		54 55
TION	Autres achats et charges		s)*					FX FX		73
LOITA	Impôts, taxes et versemen	nts assimiles*						FY FY		6 79:
)'EXP	Salaires et traitements*							FZ FZ		1 93
CHARGES D'EXPLOITATION	Charges sociales (10)									
CHAR	Sur immobilisa	tions —	tions aux amo					GA		
	Sur immobilisa Sur actif circula Pour risques et e		tions aux pro	/1S10NS				GB		1 20
	Sur actif circula	nt : dotations aux						GC		1 20
	Autres charges (12)	charges : dotation	s aux provisio	ns				GD		
	Autres charges (12)			75 () 1		11 1 14 41	(A) (TP)	GE		65 21
	<u> </u>			1 otal des	charg	ges d'exploitation	(4) (11)	GF		(11 544)
	ÉSULTAT D'EXPLOITATIC							GG	(,11 344,
opérations en commun	Bénéfice attribué ou pert						(III)	GH		
obe	Perte supportée ou bénéf						(IV)	GI		
	Produits financiers de pa							GJ		
IERS	Produits des autres valeu		réances de l'ac	tif immobilisé (5)				GK		
PRODUITS FINANCIERS	Autres intérêts et produit							GL		
ITS FI	Reprises sur provisions e		arges					GM		
RODU	Différences positives de							GN		
Ы	Produits nets sur cession	s de valeurs mobi	lières de place					GO		
					tal de	s produits financi	ers (V)	GP		
ERES	Dotations financières aux		et provisions*	: 				GQ		15 54
ANCII	Intérêts et charges assimi							GR		
CHARGES FINANCIERES	Différences négatives de							GS		
ARGE	Charges nettes sur cessio	ns de valeurs mo	bilières de pla	cement				GT		
CH				Tota	ıl des	charges financièr	es (VI)	GU		15 54
2 - R	ÉSULTAT FINANCIER (V -	VI)						GV	([15 545]
2 0	ÉSULTAT COURANT AVAI	NT IMPÔTS (I - II	+ - IV + V - '	VI)				GW	((27 089

(4)

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

Dé	ésigna	tion de l'entreprise CIIB			Néant *
					Exercice N
	CS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	НА	Ţ	
STI	EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	НВ	;	
10040	EPTIC	Reprises sur provisions et transferts de charges	НС	;	
	EXC	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	ŗ	
	ES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE		556
DH.C.	NNELI	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		
CHAP	EXCEPTIONNELLES	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	j	
	EXC	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	НН	(556
4	- RÉS	SULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	ні		(556)
Pa	rticipa	tion des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	НЈ		
Im	pôts s	ur les bénéfices * (X)	НК		
		TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	HL	Ĺ	53 667
		TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	НМ	1	81 312
5	- BÉN	IÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)	HN	ī	(27 645)
	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	НО	Ĺ	
	(2) D	produits de locations immobilières	HY	Ĺ	
	(2) 2	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G	L	
	(3) D	- Crédit - bail mobilier *	HP	L	1 886
		- Crédit - bail immobilier	HQ	<u>!</u>	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H	L	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J	L	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K	L	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	HX	-	
	(6ter)	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RC RD	\vdash	
	(9)	Dont transferts de charges	A1	r	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2		
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
S	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	F	
RENVOIS		facultatives A6 obligatoires A9		İ	
RE	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles dont cotisations facultatives Madelin A7	1		
		dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8			
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe):		ercic	Produits exceptionnels
		AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES	556	6	
				\perp	
				\perp	
	(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs : Charges antérieures	Exe	ercic	ee N Produits antérieurs
				1	
				\perp	
				_	
* De	es exp	lications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.			

*_
centimes
des
montant
<u>e</u>
porter
re
s bas
ė
ت

Dé	signation de l'	entreprise : C I I B							Néant *			
C.	ADRE A	IMMOBI	LISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Conse	Augme écutives à une réévaluation pratiquée ours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence	Α	ons acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste			
RP.	Frais d'établi	issement et de développement	TOTAL	I CZ	1	D8	2	D9	3			
INCORP	Autres poste	s d'immobilisations incorporelle	es TOTAL I	I KD		KE		KF				
广	Terrains	_		KG		KH		KI				
	≦ Sur sol	propre Dont Composants	1.9	KJ		KK		KL				
	:∄	d'autrui Dont Composants		KM		KN		KO	_			
	Installa	tions générales, agencements*	Dont Composants M2	KP		KQ		KR				
	Installations	techniques, matériel	Dont N.C.	KS		KT		KU				
CORPORELLES	et outillage i	ations générales, agencements, gements divers *	Composants N13	KV		KW		KX				
ORE	g	iel de transport *		KY		KZ		LA				
COR	of Matér	iel de bureau		LB		LC		LD				
ľ	et mol	bilier informatique llages récupérables et		LE		LF		1				
	divers	* ons corporelles en cours		-		ł		LG				
	Avances et a			LH		LI		LJ LM				
	21 valices et a	соприс	TOTAL III	-		ł		-				
\vdash	Double in 11	o środniśca w ' ' ' '		-		LO		LP 8T				
Ñ	-	s évaluées par mise en équivale	nce	8G	201 338	8M		-	850			
FINANCIÈRES	Autres partic			8U	201 338	8V		8W	830			
ANC	Autres titres			1P		1R		1S				
E N	Prêts et autre	es immobilisations financières		1T		1U		1V				
			TOTAL IV	LQ		LR		LS	850			
		TOTAL GÉNÉRAL (ØG		ØН		ØJ	850			
l c	ADRE B	IMMOBILISATIONS	par virement de poste	inution	par cessions à des tiers ou mises		Valeur brute des immobilisations à	Réévaluation légale* ou évaluation par mise en équivalence Valeur d'origine des immobi				
			à poste		hors service ou résultant d'une mise en équivalence		la fin de l'exercice		Valeur d'origine des immobi- lisations en fin d'exercice			
ORP.	Frais d'établi et de dévelor		IN	CØ	_	DØ		D7	·			
INCORP.	Autres poste	s d'immobilisations	Ю	LV		LW		1X				
Н	Terrains	TOTAL	IP	LX		LY		LZ				
		Sur sol propre	IQ	MA		MB		MC				
	Construction		IR	1		ME		1				
	Construction	Inst. gales, agencts et am. des		MD				MF				
١.	Installations	constructions techniques, matériel et outil-	IT	MG		MH		MI				
LLES	lage industrie	Inst. gales, agencts, amé-		MJ		MK		ML				
CORPORELLES	Autres	nagements divers	IU N	MM		MN		MO				
CORF	immobilisatio	Matériel de transport Matériel de bureau et	IV IW	MP		MQ		MR				
\int_{0}^{∞}	corporelle	informatique, mobilier	IW	MS		MT		MU				
		divers*	IX	MV		MW		MX				
		ons corporelles en cours	MY	MZ		NA		NB				
	Avances et a		NC IV	ND		NE		NF				
\vdash	Participation	TOTAL III s évaluées par	IY	NG		NH		NI				
1	mise en équi	valence	IZ	ØU		M7	202 188	ØW				
7.0	Autres partic		IØ	ØX		ØY	202 188	ØZ				
ÈRES		1 11 /	1 11 1	2B		2C	l	2D				
ANCIÈRES	Autres titres		II I	4				-				
FINANCIÈRES		es immobilisations financières	12	2E		2F		2G				
FINANCIÈRES				4		2F NK	202 188	2G 2H				



TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

N° 2054 bis-SD 2020

Exercice N clos le 3 1 1 2 2 2 0 1 9 Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables(art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle. Néant X Désignation de l'entreprise: Détermination du montant des écarts Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement CADRE A (col.1 - col.2) (1) Montant de la Au cours de l'exercice provision spéciale à la fin de l'exercice Montant cumulé Augmentation Augmentation [(col.1 - col.2) Fraction résiduelle Montant du montant à la fin de l'exercice du montant brut - col.5 (5)] des immobilisations des amortissements des suppléments correspondant aux (4) d'amortissement (2) éléments cédés (3) 1 Concessions, brevets et droits similaires 2 Fonds commercial 3 Terrains 4 Constructions 5 Installations techniques mat. et out. industriels 6 Autres immobilisations corporelles 7 Immobilisations en cours 8 Participations 9 Autres titres immobilisés TOTAUX (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2. (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation. (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement. (4) Ce montant comprend: a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ; b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne «Provisions réglementées». CADRE B DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL 1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE 3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

AMORTISSEMENTS

Désignation de	l'entr	eprise CII	В														Néan	t [X] *
CADRE A		SITU	ATIO	NS E	г мос						_		ORTISSEM ACTIF) *	ENTS	S TEC	CHNIC	UES	
IMMOBILISA	ATION	S AMORTISSABL	ES	1	ant des ar début de				Augm	entations : de l'exerc			iminutions : amo fférents aux élér de l'actif et re	nents s	ortis			amortissements de l'exercice
Frais d'établisser et de développer		TOTA	LΙ	CY				EL				EM				EN		
Autres immobilis incorporelles		ТОТА	L II	PE P				PF				PG				PH -		
Terrains				PI				РJ				PK				PL		
	Sur so	ol propre		PM				PN				РО				PQ		
Constructions	Sur so	ol d'autrui		PR				PS				PT				PU		
		nérales, agencemen gements des constru		PV				PW				PX				PY		
Installations tech outillage industr		, matériel et		PZ				QA				QB				QC		
		générales, agenceme agements divers	nts,	QD				QE				QF				QG		
Autres		riel de transport		QH				QI				QJ				QK		
immobilisations		riel de bureau et natique, mobilier		QL				QM				QN				QO		
corporelles		illages récupérables		QP				QR				QS				QT		
		TOTAL	Ш	QU				QV				QW				QX -		
ТОТАІ	L GÉN	NÉRAL (I + II +	III)	ØN				ØP				ØQ				ør –		
CADRE B		/ENTILATION		S MOI	IVEMI	FNT	SAFE	FCT	ΔΝΤ	ΙΔPR	OVISIO	N PC	DUR AMOR	TICC	EME	NTS	DÉRC	GATOIRES
OADIL D		LITTLATION		OTATIO			<u> </u>			<u> </u>	<u> </u>		REPRISES		/LIVIL		1	
Immobilisations amortissables		Colonne 1 ifférentiel de durée et autres		Colonne ode dégr	2		Colonne ortisseme exception	nt fisca	ıl Di	Colonne fférentiel d et autre	le durée		olonne 5 de dégressif		Coloni ortissem exceptio	ent fisca	,	ouvement net des amortissements la fin de l'exercice
Frais établissements TOTAI	ı M ⁹)	N1			N2			N3]	N4		N5			N6	
Autres immob. incorporelles TOTAL	- N	7	N8			P6						P8		P9			Q1	
Terrains	 Q2	2	Q3			Q4			-Q5			Q6 —		Q7			-Q8	
Sur sol propre	-		R1			R2			$\frac{1}{R3}$			R4		R5			R ₆	
Sur sol d'autrui	R7	7	R8			R9			S1			S2 -		S3			S4	
Sur sol d'autrui Inst.gales, agen et am. des cons		5	S6			S7			S8			S9		T1			T2	
Inst. techniques mat. et outillage	T3		T4			Т5			T6		,	Г7		T8			T9	
Inst. gales, ager am. divers	u1	1	U2			U3			U4		1	U5		U6			U7	
Inst. gales, age am. divers Matériel de transport Mat. bureau et inform. mobilie	U8	3	U9			V1			V2		,	V3		V4			V5	
Mat. bureau et inform. mobilie		6	V7			V8			V9		V	W1		W2			W3	
Emballages récup. et divers	. W	4	W5			W6			W7		7	W8		W9			X1	
TOTAL	III X2	2	Х3			X4			X5]	X6		X7			X8	
Frais d'acquisition d titres de participatio TOTAL IV	e ns NI								NM								NO	
Total général (I + II + III + IV)	NI		NQ			NR			NS			NT		NU			NV	
Total général non ven (NP + NQ + NR)	ilé NV	V					al non ventilé T + NU)	N	Y	•	<u> </u>		Total général (NW - N		i NZ	Z	•	
CADRE C		<u> </u>																
AFFECTAN	Γ LES	TS DE L'EXER CHARGES RÉ URS EXERCIC	PART			ant net e l'exe	au début	:	A	Augmentati	ions		Dotations de l'ex aux amortisser					ant net à la l'exercice
Frais d'émis	sion d'e	emprunt à étaler										Z9				Z8		
Primes de r	embour	sement des obligation	ons	\neg								SP				SR		



PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Dés	ignation de l'entreprise C I I B								Néant *
	Nature des provisions		Montant au début de l'exercice		UGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	F	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice	à	Montant à la fin de l'exercice 4
	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA	_	ТВ	1	TC	·
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U		TD		TE		TF	
;ées	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		ТН		ΤI	
emen	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		ТО	
s régl	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6	
Provisions réglementées	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		ΙM	
Pro	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TO		TR	
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU	
	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à	4J		4K		4L		4M	
rges	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W	
sanb	Provisions pour pensions et obliga-	4X		4Y		4Z		5A	
our ris	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E	
ous bo	Provisions pour renouvellement des	5F		5H		5J		5K	
rovisi	immobilisations* Provisions pour gros entretien	ЕО		EP		EQ		ER	
Ŀ	et grandes révisions Provisions pour charges sociales et	5R	_	5S		5T		5U	
	fiscales sur congés à payer * Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y	
	TOTAL II	5Z		TV		TW		TX	
	- incorporelles	6A		6B		6C		6D	
u	- corporelles	6E		6F		6G		6H	
ciatio	sur - titres mis	Ø2		Ø3		Ø4		Ø5	
ur dépréciation	immobilisations en équivalence - titres de participation		1 008 058	\vdash	15 545	9W		9X	1 023 60
	- autres immobilisa-	Ø6		Ø7		Ø8		Ø9	
Provisions po	tions financières (1)* Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S	
Prov	Sur comptes clients	6T	6 955	6U	1 200	6V		6W	8 15
	Autres provisions pour	6X		6Y		6Z		7A	<u> </u>
	dépréciation (1)* TOTAL III		1 015 013		16 745			┥	1 031 75
_		7B	1 015 013	111	16 745	TZ		UA	1 031 75
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	1 010 013	UB	1 200	UC		UD	1 001 70
	Dont dotations		d'exploitation	UE	15 545	UF		-	
	Dont dotations et reprises		inancières	UG	13 343	UH		-	
Ŀ			exceptionnelles	UJ		UK			
Tit	res mis en équivalence : montant de la d	epréc	iation à la clôture de l'exercic	e calc	ulé selon les règles prévues à	l'arti	cle 39-1-5e du C.G.I.	10	

⁽¹⁾ à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA: Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

Désig	nation	de l'entrepris	se: CIIB										Néant *
CA	DRE	E A	ÉTAT DES CRÉANCE	S				Мо	ontant brut		A 1 an au plus 2		A plus d'un an
IF ISÉ	Cré	ances ratta	chées à des participations			UL			21 352	UM		UN	21 352
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Prê	ets (1) (2)				UP				UR		US	
DE	Au	tres immob	pilisations financières			UT				UV		UW	
	Cli	ents douter	ıx ou litigieux			VA			13 359				13 359
	Au	tres créance	es clients			UX			47 855		47 855		
	Créan prêtés	ce représentative ou remis en gara	de titres (Provision pour dépréciation antérieurement constituée* UO) Z1							
LANT	Per	sonnel et c	omptes rattachés			UY							
DE L'ACTIF CIRCULANT	Séc	curité socia	le et autres organismes sociaux			UZ							
TIFC			Impôts sur les bénéfices			VM							
L'AC		ectivités	Taxe sur la valeur ajoutée			VB			18 506		18 506		
DE		bliques	Autres impôts, taxes et versements	assim	ilés	VN							
			Divers			VP							
		oupe et asso				VC							
		biteurs dive pension de	ers (dont créances relatives à des ope titres)	eration	18	VR			2 986		2 986		
	Cha	arges const	ratées d'avance			VS			403		403		
					TOTAUX	VT			104 461	VU	69 750	VV	34 711
IS	(4)	Montant	- Prêts accordés en cours d'exerc	cice		VD							
RENVOIS	(1)	des	- Remboursements obtenus en c	ours d	'exercice	VE							
RI	(2)	Prêts et a	vances consentis aux associés (perso	onnes	physiques)	VF							
CA	DRE	В І	ÉTAT DES DETTES		Montant bru	t			A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au 3	plus	A plus de 5 ans
Emp	runts	obligataire	es convertibles (1)	7Y									
		1	gataires (1)	7Z									
	aup	ts et dettes rès des	à 1 an maximum à l'origine	VG									
		sements édit (1)	à plus d'1 an à l'origine	VH									
Emp	runts	et dettes fi	nancières divers (1) (2)	8A									
Four	nisseı	urs et comp	otes rattachés	8B		30 1	171		30	171			
Pers	onnel	et comptes	s rattachés	8C		1 4	109		1	409			
Sécu	rité s	ociale et au	itres organismes sociaux	8D		2 8	344		2	844			
Éta	at et	Impôts	sur les bénéfices	8E									
au	tres	Taxe su	r la valeur ajoutée	vw		30 1	198		30	198			
collec	tivités	Obligati	ions cautionnées	VX									
publ	ques	Autres i	mpôts, taxes et assimilés	VQ									
Dett	es sur	immobilis	sations et comptes rattachés	8J									
	•	associés (2	<u></u>	VI		25 9	972		25	972			
			ettes relatives à des n de titres)	8K		4 5	566		4	566			
		sentative de t garantie*	titres empruntés	Z2									
Prod	uits c	onstatés d'a	avance	8L									
			TOTAUX	VY		95 1	159	VZ		159			
ENVOIS	(1)	Emprunts :	souscrits en cours d'exercice	VJ				(2)			prunts et dettes contrac- personnes physiques	/L	
E	(-)	Emprints	remboursés en cours d'exercice	VK		_	Γ	* T	Des explications co	ncern	ant cette rubrique sont do	nées	dans la notice nº 2032

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

Désignation de l'entreprise : CIB Formulaire déposé au titre de l'IR ET												Néant	*		Exercice N, clos le : 31122019			
	I.	RÉ	INTÉGRATION	NS						BÉN	NÉFICE C	COME	PTABL	E DE	L'EXERCIO	Œ	WA	
	Rén	nuné	ration du travail de l	l'exploitant	(entrepris	es IR) ou d	les asso	ociés	de soc	iétés							WB	
			s personnels non déduc ments à porter ligne ci-		WD					ents excéden				WE			XE	
en	Autr	es ch	arges et dépenses somp		WF			C.G.I.) et autres amortissements non déductibles Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS) WG										
dmises sultat f	Frac	tion d	du C.G.I.) les loyers à réintégrer d	ans le cadre	d'un _{RA}			P	art des	loyers dispe	nsée de re	intég	ration	RB		Т		
non ac du rés			l immobilier et de levée s et charges à payer noi							sexies D) ayer liées à d	les états e	t terri	toires	XX		_	XW	
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	_		es et pénalités		WJ					tifs non dédu				1			ΛW	
Cl				4:-1- 155 4				Char	ges fina	ncières (art.	39-1-3°e	1 212	bis)*	XZ			vv	
		_	rations prévues à l'ar ir les sociétés (cf. pa			2-NOT-SI))										XY I7	
Oue	ote-pa	_	Bénéfices réalisés par	une société	WL	2 1101 51	<i>,</i>	Rés	sultats b	énéficiaires 09 B du CG	visés L	7					K7	
<u> </u>	_		de personnes ou un GI Moins-values															
RÉGIMES D'IMPOSITION PARTICULIERS ET	FEREE	1	nettes	- imposées	aux taux de	15% ou de	19% (1	12,8%	pour le	s entreprises	soumise	s à l'in	npôt su	ır le re	venu)		18	
D'IMPO	NS DIF		à long terme	- imposées	aux taux de	0 %											ZN	15 545
IMES I	OILISC	I	Fraction imposable of			es au	- P	lus-va	alues n	ettes à cou	rt terme						WN	
RÉC	IMPo		cours d'exe	rcices antér	ieurs*		- P	lus-va	alues s	oumises au	ı régime	des	fusion	ıS			WO	
	Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS) légrations diverses à l'Is Intérêts excédentaires (art.39-1-3e et 212 du C.G.I.) SU Zones d'entreprises* (activité exonérée) SW Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (art. 209C) SX Quote-part de 12% des plus-values à taux zéro M8														XR			
	Intérêts excédentaires (art.39-1-3e et 212 du C.G.I.) SU Zones d'entreprises* (activité exonérée) SW ailler sur feuillet séparé DONT * Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (art. 209C) SX Quote-part de 12% des plus-values à taux zéro M8 M8															WQ		
détail	iller sur feuillet séparé DONT * Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (art. 209C) SX Quote-part de 12% des plus-values à taux zéro M8																	
Réin	deduit par ies PME (art. 2090) pius-vaiues a taux zero														Y1			
Résu	ıltat f	ïscal	afférent à l'activité	relevant du	régime o	otionnel de	taxati	on au	ı tonna	ge							Y3	
															TOTAL	Ι	WR	15 54
	шг	ήD	UCTIONS							P	ERTE C	OMF	PTABI	LE DE	L'EXERC	ICE	WS	27 645
-			ans les pertes subies	par une soo	iété de ne	rsonnes ou	ı un G.	I.E.*									WT	
-			ges à payer non déductibles						omptable	s de l'exercice	(cf. tableau	2058-	-B-SD.	cadre II	T)		WU	
										entreprises							WV	
						ux de 0 %	()-	1		1			1				WH	
ition			Plus-values nettes à	- impo	sées au ta	ux de 19 %	<u></u>										WP	
mpositi	ées		long terme	- impu	tées sur le	s moins-va	alues n	ettes	à long	terme anté	rieures						ww	
nes d'in	diffër			- impu	tées sur le	s déficits a	ntérie	urs									ХВ	
Régimes d'imposit		Αι	utres plus-values imp	posées au ta	aux de 19	%											I6	
٩	7	Fr	action des plus-valu	es nettes à	court term				-								WZ	
		Ré Pr	égime des sociétés m oduit net des actions	nères et des s et parts d'	filiales* intérêts :	Quote-part déduire des				estant impos ticipation	able à		2 <i>A</i>	7			XA	
			oduits de participati			ime des so	ciétés	mère	s dédu	ctibles à ha	auteur d	e 99 '	% (art	. 233	B du CGI)	ZX	
		Dé	éduction autorisée a	u titre des i	nvestissen	nents réalis	sés dan	s les	collect	ivités d'ou	tre-mer*						ZY	
		M	ajoration d'amortiss	ement*													XD	
s.	uo		Entreprises nouvelles - (Reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)	К9		Entreprises nouvell 44 sexies	es	L2			eunes entreprises art.44 sexies A)	innovant	L5				XF	
Mesures	incitat	sur e	Pôle de compétitivité hors CICE (art. 44 undecies)	L6		Société investissen immobilier cotées	nents	K3		2	Zone de restructu a défense (44 ter	ration de	P.A	1				
	þ	tement	Pôle de compétitivité hors CICE (art. 44 undecies) ZFU-TE (art. 44 octies et octies A) Bassin urbain à	øv		(art. 208C) Bassin d'emploi à		1F		2	Zone franche d'ac	tivité	XC	,				
		Abat le le	(art.44 octies et octies A) Bassin urbain à	\vdash		Zone de revita		Н		(nouvelle générati art. 44 quaterdes Zone de dévelop	eies) ement	╁	+				
<u> </u>			dynamiser (art 44 sexdecies)	PP		rurale (44 qui	ndecies)	PC		!	prioritaire (art. 4 septdecies)	*	PB					
<u> </u>	É	carts	de valeurs liquidati		-	$\dot{}$	i l'IS)		ı	D						\dashv	XS	
Dédu	ction	s div	verses à détailler	Dont déduction (art. 39 decies)	exceptionnelle	X9				Dont déduction simulateur de co		ie ,	ΥH			Ш	XG	
sur fe	uille	t sépa	aré	Dont déduction (art. 39 decies A		YA		_	_	Dont déduction (art. 39 decies C		le	YC					
				Dont déduction (art. 39 decies E		YB				Dont déduction (art. 39 decies E		le	YD					
				Créance	dégagée p	ar le report	en arri	ère d	e défici	t			ZI			\top		
Dédu	ction	des	produits affectés au	x activités o	eligibles a	u régime d	e taxat	ion a	u tonna	age							Y2	



DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

III. RÉSULTAT FISCAL		TOTAL II	ХН	27 645	
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :	bénéfice (I moins II)	XI			
Resultat fiscal availt imputation des deficits reportables :	déficit (II moins I)	1		ХJ	12 100
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS) *		ZL			
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entrepri	ses à l'IS) *			XL	
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICI	XN		ХО	12 100	

^{*}Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 NOT-SD



DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES

Désignation de l'entreprise CIIB						*
I. SUIVI DES DÉFICITS						
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)			K4			66 684
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)		K5				
Déficits reportables (différence K4 - K5)			K6			66 684
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)			YJ			12 100
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)			YK			78 784
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCA	LES	CORRESPOND	ANT	ES		
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 1er du CGI, dotations de l'exercice						473
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASS	IETT	E DE L'IMPÔT				
(à détailler sur feuillet séparé)	Do	otations de l'exercice	Reprises sur l'exercice			
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 2 du CGI *	ZV		ZW			
Provisions pour risques et charges *						
	8X		8Y			
	8Z		9A			
	9B		9C			
Provisions pour dépréciation *						
	9D		9E			
	9F		9G			
	9H		9J			
Charges à payer						
	9K		9L			
	9M		9N			
	9P		9R			
	9S		9T			
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)	ΥN		YO			
à reporter au tableau 2058-A :		ligne WI		li	gne WU	

 CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237septies du CGI)								
Montant de la réintégration ou de la déduction	M	Iontant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice				
Montant de la reintegration ou de la deduction	L1							

^{*} Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

⁽¹⁾ Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

D	áciana	tion de l'entreprise									Néa	nt [*
	J _D .				ī	I		D (1/1	-		INC	1111	
	an	port à nouveau figurant au bilan de l'exercice térieur à celui pour lequel la déclaration est établic	øс	(233 919		Affectation	J113	Réserves légales Autres réserves	ZB	1			
ŭ	-	ésultat de l'exercice précédant celui pour lequel			ONS		-	Autres reserves	ZD				
		déclaration est établie	ØD	(5 159	AFFECTATIONS	Dividendes			ZE	ļ			
5	_	élèvements sur les réserves	αE		FEC	Autres réj	partitions		ZF				
	-	elevements sur les reserves	ØE		1 2	Report à			ZG		(:	239 (ე78)
		TOTAL I	ØF	(239 078)	(N.B. Le tota	ıl I doit nécess	airement être égal au tota TOTAL I			(:	239 (078)
RENSEIGNEMENTS DIVERS Exercice N :							:						
Г	NTS	— Engagements de crédit-bail mobilier		précisez le en crédit-b		evient des bien	ıs pris J7) YQ				
	ENGAGEMENTS	— Engagements de crédit-bail immobilier							YR				
	ENGA	— Effets portés à l'escompte et non échus							YS				
		— Sous-traitance							YT			19	579
П	RGES	Locations, charges locatives et de copropriété		(dont mont	ant des le	oyers des biens e durée > 6 mo	pris J8		XQ			11	077
	CHAI	— Personnel extérieur à l'entreprise		- CH IOGANIO	pour un	o daree o mo	,,,,,		YU				
TES	TS ET	— Rémunérations d'intermédiaires et honoraire	es (ho	rs rétrocessions)					ss			6	149
POS	ACHA EXTE	Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions) Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages											
DÉTAILS DES POSTES	AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	— Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles ES)							ST			17	745
TAIL	AL	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052					ZJ			54	551		
DĒ		— Taxe professionnelle*, CFE, CVAE						YW	736				
П	IMPÔTS ET TAXES	— Autres impôts, taxes et versements assimilés	s (don	t taxe intérieure sur	les pro	duits pétrolie	ers ZS) 9Z				
П	IMI	Total du compte correspon	dant	à la ligne FX du	tablea	u n° 2052		,	YX				736
Г	ن	— Montant de la T.V.A. collectée							YY			10	698
	T.V.A.	Montant de la T.V.A. déductible comptabili services ne constituant pas des immobilisations.		u cours de l'exer	cice a	ı titre des b	oiens et		YZ			6	312
Г		— Montant brut des salaires (cf. dernière décla		n annuelle sousc	rite au	titre des sal	laires DAI	OS de l'année N)*	ØВ			6	241
		Montant de la plus-value constatée en francl le régime simplifié d'imposition*	hise d	l'impôt lors de la	premi	ère option p	pour		øs				
		— Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associé à la disposition de la société *	s à ra	nison des somme	s mise	S			ZK				%
	DIVERS	Numéro de centre de gestion agréé*	2	ХР		— Filia	ales et part	icipations: (Liste a	u 2059	-GSi oi	ui cocher 1	ZR	
	DIV	Aides perçues ayant donné droit à la réducti	on d'i	l impôt prévue au	4 de l'			rt.38 II de l'ann. III I pour l'entreprise	au CG	RG			
		donatrice	. á Lias	y À amauticaama	** *****	mti ammal ah	og l'ontro	miaa imrraatiaaanu d	1a	KG			
		— Montant de l'investissement reçu qui a donn cadre de l'article 217 octies du CGI	16 116	u a amorusseme	ii exce	puonnei en	iez i entrep	orise investisseur d	ins ie	RH			
		Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe. JA Plus-values à 15% JK Plus-values à 09							s à 0%	ЛL			
						JC							
	RÉGIME DE GROUPE *	Groupe : résultat d'ensemble. JD		Plus-valu	es à 15	% JN		Plus-value	s à 0%	JO			
	RÉC GF			Plus-valu	es à 19	⅓ JP		Imputat	ons	JF			
		Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale	J	H 0 N°	SIRET d	e la société mèr	re du groupe	JJ					

⁽¹⁾ Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

^{*} Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe)



DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES

Dési	igna	ation de l'entreprise : C I I	В								Néant *
7	۸ -	DÉTERMINATION DE LA	VALEUR RÉSIDUELLE								
Natur	e et	date d'acquisition des éléments cé	dés* Valeur d'origine*	Valeur nette réévaluée* Amortissements pratiqués en franchise d'impôt Amortissements pratiqués en franchise d'impôt		Autres amortissements*		Valeur résiduelle ⑥			
	1	<u> </u>		9		4			<u> </u>		
	2										
	3										
*	4										
tion	5										
- Immobilisations	6										
qow	7										
Im.	8										
-	9										
	10										
	11										
	12										
		B - PLUS-VALUES, MO	INS-VALUES	Qu	ıalifi	cation fiscale			s-values réa	alisées	
		Prix de vente	Montant global de la plus value	Court terme			Long	g terme			Plus-values taxables à
		⑦	ou de la moins-value	9		19%	15 % c	ou 12,8 %	0 %		19% (1)
	1										
	2										
	3										
	4										
* su	5										
atio	6				\vdash						
Immobilisations	7				\vdash						
l ü	8										
- Ir	9										
	10										
	11										
	12										
\vdash	H	Fraction résiduelle de la provision spé	L ciale de réévaluation afférente aux	+			l		l		
	13	éléments cédés		<u> </u>	4						
	14	Amortissements irrégulièrement différ	és se rapportant aux éléments cédés	+							
	15		s cédés mais exclus des charges déducti-	+							
	16		ptabilité et correspondant à la déduction r les lois de 1966, 1968 et 1975, effective								
nents	ment utilisée 17 Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moinsvalues à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice										
Autres éléments	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme			-					15	545	
- Autro	19 Divers (détail à donner sur une note annexe)*										
Ï		CADRE A : plus ou moins-value nette	e à court terme (total algébrique		<u> </u>				1.5	545	
		les lignes 1 à 19 de la colonne) ① CADRE B : plus ou moins-value netto	e à long terme (total algébrique					(D) ———			
		des lignes 1 à 19 de la colonne) 10	- 2 100/ (1)	(A)			(Ventilati	(B) on par taux			(C)

^{*} Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19% en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

N° 2059-B-SD 2020

Désignation de l'entre	prise : C I I B				Formulaire dé	posé au titre de l'IR	CU CU	Néant X *
(ž	A ÉLÉMENTS ASSU. à l'exclusion des plus-values de fus		S AU RÉGIME FISCAI nt l'imposition est prise e				: B)	
	Origine		Montant net des plus-values	des plus-values antéri		Montant compris dans le résultat		Montant restant à
Plus-values réalisées	Imposition répartie		réalisées*	r	éintégré	de l'exercice		réintégrer
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)							
au cours de	sur 10 ans							
l'exercice	sur une durée différente (art.39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CC	GI)						
	TO	TAL 1						
	Imposition répartie		Montant net des plus-values réalisées à l'origine		ontant anté- ment réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice		Montant restant à réintégrer
	sur 3 ans au titre de							
		N-2 N-1					+	
		N-2					+	
Plus-values réalisées		N-3						
au cours des	Sur 10 ans ou sur une durée	N-4						
	différente (art.39 quaterdecies	N-5						
exercices antérieurs	1 ter et 1 quater du CGI)	N-6						
	(à préciser) au titre de :	N-7						
		N-8						
		N-9						
	тот	CAL 2						
Cette rubri	PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉ que ne comprend pas les plus-valu fusion, d'apport partiel ou de scission rales soumises à l'impôt sur les sociétés	es affé	erentes aux biens non amo		es ou taxées lors Plus-		on ou d'a té d'une a	apport. ctivité
_	e des plus-values et date usions ou des apports		Montant net des plus-values réalisées à l'origine		ntant anté- nent réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice]	Montant restant à réintégrer
							\bot	
							+	
							+	
							+	
							+	
	TO	TAL						



Désignation de l'entrep	rise :	CIIB						Néant X *			
		Rap	pel de l	a plus ou moins-value de	l'exercice relevant du tau	x de 15 1 ou 12,8 1					
Entreprises soumises à l'imp	oôt sur les so		Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI• .								
2 Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu				retirés de la cession de c a sexies-0 du CGI) • .	,8 M€						
			7-								
	I - SU	IVI DES MOII	NS-V	ALUES DES EN	TREPRISES SOU	MISES À L'IMPÔT	SUR LE REVEN	IU			
0				s-values	long terme	r les plus-values à de l'exercice osables		le des -values			
Origine				2,8 %		2,8 %		2,8 %			
(1) Mains values nattes	N			2		3		4)			
Moins-values nettes	N-1										
	N-1 N-2										
Moins-values nettes à long terme	N-3										
subies au cours des	N-4										
dix exercices antérieurs	N-5										
(montants restant à	N-6										
déduire à la clôture du	N-7										
dernier	N-8										
exercice)	N-9										
	N-10										
II - SUIVI D	ES MO	INS-VALUES	SAL	ONG TERME DE	S ENTREPRISES	SOUMISES À L'II	MPOT SUR LES	SOCIETES*			
				Moins-values		Imputations sur les plus-values à long terme	Townstations	Solde des moins-values			
Origine	-	À 19 %, 16,5%(1) ou à 15 %		À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies -0	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies -0 bis	À 15 % Ou À 16,5 % ⁽¹⁾	Imputations sur le résultat de l'exercice	à reporter col. ⑦=②+③+④-⑤-⑥			
①		2		du CGI)	du CGI)	(5)	6	7			
Moins-values nettes	N										
	N-1										
	N-2										
Moins-values nettes à long terme	N-3										
subies au cours des	N-4										
dix exercices antérieurs	N-5										
(montants restant à	N-6										
déduire à la clôture du	N-7										
dernier exercice)	N-8										
,	N-9										
	N-10										

⁽¹⁾ Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5% (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

^{*} Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032



RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS-VALUES A LONG TERME RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : CIIB							Néant X *	
SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERC							RCICE N	
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme						
			taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées	s à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précéde		1						
Réserves figurant au bilan des se au cours de l'exercice	ociétés absorbées	2						
Т	TOTAL (lignes 1 et 2)	3						
- donnant lieu à complément Prélèvements opérés d'impôt sur les sociétés		4						
- ne donna	ant pas lieu à compléme sur les sociétés	^{1t} 5						
Т	OTAL (lignes 4 et 5)	6						
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice	(ligne 3 - ligne 6)	7						
II RÉSERVE SPÉCIA	ALE DES PROVISI	ONS P	OUR FLUCT	UATION DES	COURS* (5°, 6°, 7°	^e alinéas	de l'art. 39-1-	5 [€] du CGI)
montant de la réserve	réserve figurant au bil sociétés absorbées au c			montants préle	evés sur la réserve			de la réserve
à l'ouverture de l'exercice	l'année ②			ant lieu nent d'impôt ③	ne donnant pas lic à complément d'im		à la clôture de l'exercice	

^{*} Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice $\,n\,^{\circ}\,2032.$



DGFiP N° 2059-E-SD2020



Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts)

				N/
Désignation de l'entreprise : C I I B				Néant *
Exercice ouvert le : 01012019et clos le : 31122019		Durée en nombre	de moi	s 1 2
DECLARATION DES EFFECTIFS				
Effectif moyen du personnel : *			YP	1
		dont apprenti	s YF	
		dont handicape	s YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale			RL	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE				
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE				
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises			OA	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés			OK	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une	e activité	normale et courante	OL	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges			OT	
		TOTAL	1 OX	
II. Autro muoduito è rotonir mour la coloul de la valour siguitée		10111	-	<u> </u>
II - Autre produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée		`	ОН	1
Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites er		<u>n)</u>	-	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa fo	ormation		OE	
Subventions d'exploitation reçues			OF	
Variation positive des stocks			OD	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée			OI	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation			XT	
		TOTAL	2 OM	
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)				
Achats			ON	
Variation négative des stocks			OQ	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances			OR	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de lo			os	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée			ΟZ	
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en	commur	1)	OW	,
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	;		OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférents à de mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-ba de location de plus de 6 mois			09	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à u	une activ	ité normale et courante	OY	
		TOTAL	3 OJ	
IV - Valeur ajoutée produite				
Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL	L 1 + TOTAL 2 - TOTAL	3 OG	1
V - Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises				
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-étal et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C de	blissement es formulai	ts et sur les formulaires n°s 132 ires n°s 1329-AC et 1329-DEF	9-AGA	
Cadre réservé au mono établissement au sens Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formula le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-S	aire nº 133		er	
MONO ETABLISSEMENT au sens de la CVAE, cocher la case EV				
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 r	mois)		GX	
Effectifs au sens de la CVAE *			EY	
Chiffre d'affaires du groupe économique			НХ	
Période de référence G	Y du	0	z _{au}	
Date de cessation			НВ	

⁽¹⁾ Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2032-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.



COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

N° 2059-F-SD 2020

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10% du capital de la société)

1	(1)		
$\sqrt{1}$		Néant	*

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 1 9 N° SIRET 3 3 8 6 8 9 2 2 7 0 0 0 1 9
DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE
ADRESSE (voie) 10, RUE MONTYON
CODE POSTAL 75009 VILLE PARIS
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entrepriseP1 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entrepriB2 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4
I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :
Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse: N° Voie
Code Postal Commune Pays
Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse: N° Voie
Code Postal Commune Pays
Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France)
Adresse: N° Voie
Code Postal Commune Pays
Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse: N° Voie
Code Postal Commune Pays
II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :
Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
Naissance : Date N° Département Commune Pays
Adresse: N° Voie
Code Postal Commune Pays
Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
Naissance : Date N° Département Commune Pays
Adresse: N° Voie
Code Postal Commune Pays

⁽¹⁾ Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

⁽²⁾ Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

^{*} Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice $\,n\,^{\circ}\,2032\,$

	$\overline{}$
14	$^{\prime}$
VI.	N I
١.	\sim

FILIALES ET PARTICIPATIONS

N° de dépôt	(liste des naveaures en grann amante de naveaures de dusit en de fait
	 (liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10% du capital)

1	(1)		
/1	(-)	Néant	
/			

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 1 9 N° SIRET 3 3 8 6 8 9 2 2 7 0 0 0 1 9					
DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE CIIB					
ADRESSE (voie) 10, rue montyon					
CODE POSTAL 75009 VILLE PARIS					
VILLE STATE					
NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5					
Forme juridique Dénomination					
N° SIREN (si société établie en France)					
Adresse: N° Voie Voie					
Code Postal Commune Pays					
Forme juridique Dénomination					
N° SIREN (si société établie en France)					
Adresse: N° Voie					
Code Postal Commune Pays					
Forme juridique Dénomination					
N° SIREN (si société établie en France)					
Adresse: N° Voie					
Code Postal Commune Pays					
Forme juridique Dénomination					
N° SIREN (si société établie en France) Adresse: N° Voie					
Forme juridique Dénomination					
N° SIREN (si société établie en France)					
Code Postal Commune Pays					
Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France)					
N° SIREN (si société établie en France) Adresse: N° Voie					
Code Postal Commune Pays					
Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France)					
Adresse: N° Voie					
Code Postal Commune Pays					
Forme juridique Dénomination					
N° SIREN (si société établie en France)					
Adresse: N° Voie					
Code Postal Commune Pays					

⁽¹⁾ Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

^{*}Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice $\,n\,^{\circ}\,2032.$

_	RALE DES FINANCES PUBLIQUES N° 2065-SD 2020
	<u>UR LES SOCIÉTÉS</u>
Exercice ouvert le 01012019 et clos le 31122019	Régime simplifié d'imposition
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe	Régime réel normal X
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre	
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entrep	rises de transport maritime), cocher la case
A IDENTIFICATION DE l'ENTREPRISE	Advance do ella contesta
Désignation de la société :	Adresse du siège social :
10 RUE MONTYON	75009 PARIS
75009 PARIS France	
SIRET 33868922700019	
Adresse du principal établissement :	Ancienne adresse en cas de changement :
RÉGIME FISCAL DES GROUPES	
	ent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante	
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition	et n° d'identification de la société mère :
	SIRET:
B ACTIVITE Activités exercées CONSEIL INTR. BOURSIERE	Civing over short displicité analysis
TOUTING GARAGE	Si vous avez changé d'activité, cochez la case (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)
C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION Bénéfice imposable Bénéfice	(ci. notice de la declaration il 2005-3D) Bénéfice Déficit 12 100
1 Résultat fiscal à 33 1/3 % ou à 31% imposable	e à 28 % imposable à 15 %
	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10%
2 Plus velues PV à lang tamus immessibles à 150/	nv
2 Plus-values PV à long terme imposables à 15%	PV à long terme imposables à 19% (art. 238 quindecies)
Autres PV imposables à 19%	PV à long termeimposables à 0%
3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles Entreprise nouvelle, art. 44 sexies Entreprise nouvelle, art. 44 sexies Bassins urbains à dynamiser (BUD), art.44 sexdecies Société d'investissement immobilier cotée Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)	Tonovantes Zone franche urbaine - Pôle de compétitivité Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies ppement
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif,	ort 244 guster W
D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)	art. 244 quater w
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant dom	né lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts.
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscal territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Éta	e conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOG	
Recettes nettes soumises à la contribution 2,5 %	DATING (CIT MORE US IN USUAL UNION PER
F ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPO	OT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC
1- Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration	
2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre et pour souscrire la déclaration n°2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro fiscale de l'entité désignée :	
	SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre :
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom et le numéro d'identification fiscale de	
société tête de groupe	
G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI	Ci qui indication du logicial Wi-1 CTET COMPER
	Si oui, indication du logiciel utilisé CIEL COMPTA
Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable : MME LE GUERN LAURENCE	Nom et adresse du conseil :
MME LE GUERN LAURENCE 42 rue de Cronstadt 75015 PARIS	
75013 FARTS Tél: 0155766039	Tél :
Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné :	Identité du déclarant :
	Date : Lieu :
CGA Viseur conventionné N° d'agrément CGA	Qualité : Nom du signataire :

No	20	65	bis	-SD
la case	Х	(20)	20)	

H REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES										
Montant global brut des distributions	(1) payées par la société el	le-même	a	payé	es par un établissement	chargé du servi	ce des titres b			
Montant des distributions correspond	lant à des rémunérations ou a	vantages d	dont la société n	e désigne pas le (l	es) bénéficiaire(s) (2	2)	:			
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées										
Montant des distributions						6	,			
autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)					1	r				
					£					
						,	i			
Montant des revenus distribués éligib	oles à l'abattement de 40% p	révu au 2°	du 3 de l'article	158 du CGI (4)		i				
Montant des revenus distribués non é	eligibles à l'abattement de 409	% prévu a	u 2° du 3 de l'ai	ticle 158 du CGI		į,	i			
Montant des revenus répartis (5)					7	Fotal (a à h)			
I REMUNERATIONS NET	TTES VERSEES AUX	MEMBE	RES DE CEI	RTAINES SOC	CIETES (si ce cadi	e est insuffiso	ınt, joindre un e	état du mê	me modèle)	
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) : - SARL - tous les associés ; - SCA - associés gérants ;			associé, gé	rant ou non, désign			noluments, inder ions dans la soc rsées : ion, à titu	mnités, rer	professionnels	
- SNC ou SCS - associés en nom ou	*	à chaque associé en toute pro-	versement a été	émoluments et indemnités	de mission et de déplacem Indemnités Rembo		iii.	colonnes 5 et 6		
 SEP et sté de copropriétaires de na coparticipants. 	avires - associes, gerants ou	priété ou en usufruit 2	effectué	proprement dits	forfaitaires	Rembou sements	forfai		Rembour- sements	
1			3	4	5	6	7		8	
J DIVERS			I		L		I			
* NOM ET ADRESSE DU PR	ROPRIÉTAIRE DU FOI	NDS (er	n cas de gér	ance libre)						
* ADRESSES DES AUTRES	ETABLISSEMENTS (Si ce ca	adre est insu	ıffisant, joindre	un état du mêr	ne modèle)			
K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION										
F	REMUNERATIONS				MOINS-VALU			//POSE	ES A 15%	
Montant brut des salaires, abstraction DSN et versées aux apprentis sous co		dans les			MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exe					
consess and apprentis sous ec	and nanacupes (a)				imputée sur les P\			 		
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b) MVLT réalisée a MVLT restant à :				de l'exercice		<u> </u>				
				MVLT	restant a reporter			1		